

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 29/03/2019  
Reçu en préfecture le 29/03/2019  
Affiché le  
ID : 004-200071025-20190322-2019\_14-DE

## *Délibération du Conseil de Communauté*

**Séance du 22 mars 2019**

**n° 2019/14**

**Nombre de membres :**

▪ afférents au Conseil de Communauté : 39  
▪ en exercice : 39  
▪ qui ont pris part à la délibération : 33

**Date de la convocation :**

**Le 15/03/2019**

**Date d'affichage :**

**Le 15/03/2019**

L'an deux mil dix-neuf le vingt-deux du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Mane, à la salle polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Brigitte MOYA, Déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES  
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON  
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN  
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE  
M. André BOUFFIER, Déléguée de MONTJUSTIN  
M. Patrick CECCHINI, Délégué de MONTSALIER  
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS  
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, M. Bernard GIORGI, Délégués de REILLANNE  
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST-DES-BROUSSES  
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION  
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE  
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, Délégués de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX  
M. Pascal DEPOISSON, Délégué de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE  
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD  
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS  
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Muriel LAVALT a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR  
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. Pierre POURCIN  
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL  
M. Emmanuel GONZALEZ-GARCIA a donné pouvoir à Mme Mireille BOR  
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle BERTIN

**Objet :** COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

*Le Conseil de Communauté,*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU les explications données par le Président à la demande des membres de l'assemblée.

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations, l'assemblée désigne M. Philippe WAGNER, Président de séance qui soumet au vote les comptes administratifs 2018

n° 2019/14

**Objet : COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 (SUIITE)**

**ADOPTE** à la majorité avec 20 voix pour, 8 voix contre et 5 abstentions le Compte Administratif 2018 pour le service Général qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	3 906 950,79 €
	Recettes	6 314 818,67 €

**Soit un excédent de clôture de 2 407 867,88 €**

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses	2 283 504,51 €
	Recettes	1 117 414,28 €

**Soit un déficit de clôture de 1 166 090,23 €**

**ADOPTE** à la majorité avec 20 voix pour, 10 voix contre et 3 abstentions le Compte Administratif 2018 pour le service Economie qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	425 522,29 €
	Recettes	1 720 154,39 €

**Soit un excédent de clôture de 1 294 632,10 €**

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses	3 544 051,15 €
	Recettes	2 233 959,58 €

**Soit un déficit de clôture de 1 310 091,57 €**

**ADOPTE** à la majorité avec 24 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention le Compte Administratif 2018 pour le service Déchets ménagers qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	1 330 105,38 €
	Recettes	1 536 471,83 €

**Soit un excédent de clôture de 206 366,45 €**

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses	48 325,12 €
	Recettes	774 282,50 €

**Soit un excédent de clôture de 725 957,38 €**

**ADOPTE** à la majorité avec 24 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions le Compte Administratif 2018 pour le service SPANC qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	18 241,26 €
	Recettes	41 462,32 €

**Soit un excédent de clôture de 23 221,06 €**

*Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 29/03/2019  
Reçu en préfecture le 29/03/2019  
Affiché le  
ID : 004-200071025-20190322-2019\_15-DE

## *Délibération du Conseil de Communauté*

### Séance du 22 mars 2019

n° 2019/15

**Nombre de membres :**

• afférents au Conseil de Communauté : 39  
• en exercice : 39  
• qui ont pris part à la délibération : 35

• **Date de la convocation :**

Le 15/03/2019

• **Date d'affichage :**

Le 15/03/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-deux du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Mane, à la salle polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Brigitte MOYA, Déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES  
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON  
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN  
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE  
M. André BOUFFIER, Déléguée de MONTJUSTIN  
M. Patrick CECCHINI, Délégué de MONTSALIER  
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS  
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, M. Bernard GIORGI, Délégués de REILLANNE  
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST-DES-BROUSSES  
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION  
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE  
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, Délégués de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX  
M. Pascal DEPOISSON, Délégué de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE  
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD  
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS  
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Muriel LAVALT a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR  
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. Pierre POURCIN  
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL  
M. Emmanuel GONZALEZ-GARCIA a donné pouvoir à Mme Mireille BOR  
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle BERTIN

**Objet :** COMPTES DE GESTION 2018

## *Le Conseil de Communauté,*

**CONSIDERANT** que les résultats des comptes administratifs 2018 coïncident avec ceux des comptes de gestions 2018.

A la majorité avec 27 voix pour et 8 abstentions

**APPROUVE** les comptes de gestions de l'exercice 2018 du trésorier comptable de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon pour le service général, le service économie, le service déchets ménagers et le SPANC.

Ainsi fait et délibéré à Mane, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon.

Jacques DEPIEDS.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 29/03/2019  
Reçu en préfecture le 29/03/2019  
Affiché le  
ID : 004-200071025-20190322-2019\_16-DE

## *Délibération du Conseil de Communauté*

**Séance du 22 mars 2019**

n° 2019/16

**Nombre de membres :**

\* afférents au Conseil de Communauté : 39  
\* en exercice : 39  
\* qui ont pris part à la délibération : 35

**Date de la convocation :**

Le 15/03/2019

**Date d'affichage :**

Le 15/03/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-deux du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Mane, à la salle polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Brigitte MOYA, Déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES  
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON  
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORES, Délégués de DAUPHIN  
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE  
M. André BOUFFIER, Déléguée de MONTJUSTIN  
M. Patrick CECCHINI, Délégué de MONTSALIER  
M. Gérard BURCHER, Délégué de REDORTIERS  
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, M. Bernard GIORGI, Délégués de REILLANNE  
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST-DES-BROUSSES  
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION  
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE  
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, Délégués de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX  
M. Pascal DEPOISSON, Délégué de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE  
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD  
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS  
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Muriel LAVAUULT a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR  
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. Pierre POURCIN  
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL  
M. Emmanuel GONZALEZ-GARCIA a donné pouvoir à Mme Mireille BOR  
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle BERTIN

**Objet :** AFFECTATIONS DES RESULTATS 2018

## *Le Conseil de Communauté,*

CONSIDERANT le vote des comptes administratifs 2018 et leurs résultats

**A. Budget Principal**

A la majorité avec 26 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions

DECIDE de prélever 1 166 090,23 € sur l'excédent de fonctionnement et de l'affecter en investissement pour combler le déficit. Le solde de 1241 777,65 € est maintenu en section de fonctionnement dans « report à nouveau ».

**B. Budget économie**

A la majorité avec 23 voix pour, 8 voix contre et 4 abstentions

DECIDE d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement de 1 294 632,10 € à la section d'investissement pour combler une partie du déficit.

n° 2019/16

**Objet : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2018 (SUITE)**

**C. Budget déchets ménagers**

A la majorité avec 26 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions

**DECIDE** de reporter les excédents de fonctionnement et d'investissement dans leurs sections respectives au budget 2019.

**D. Budget SPANC**

A la majorité avec 26 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions

**DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement dans la même section au budget 2019.

*Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 29/03/2019  
Reçu en préfecture le 29/03/2019  
Affiché le  
ID : 004-200071025-20190322-2019\_17-DE

## *Délibération du Conseil de Communauté*

Séance du 22 mars 2019

n° 2019/17

**Nombre de membres :**

• afférents au Conseil de Communauté : 39  
• en exercice : 39  
• qui ont pris part à la délibération : 35

**Date de la convocation :**

Le 15/03/2019

**Date d'affichage :**

Le 15/03/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-deux du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Mane, à la salle polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Brigitte MOYA, Déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES  
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON  
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN  
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE  
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN  
M. Patrick CECCHINI, Délégué de MONTSALIER  
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS  
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, M. Bernard GIORGI, Délégués de REILLANNE  
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST-DES-BROUSSES  
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION  
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE  
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, Délégués de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX  
M. Pascal DEPOISSON, Délégué de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE  
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD  
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS  
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Muriel LAVAULT a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR  
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. Pierre POURCIN  
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL  
M. Emmanuel GONZALEZ-GARCIA a donné pouvoir à Mme Mireille BOR  
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle BERTIN

**Objet :** BUREAU TOURISTIQUE DE ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – Convention avec l'office du tourisme de Forcalquier

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** la demande de l'Office du tourisme de Forcalquier.

**CONSIDERANT** les missions exercées par l'office du tourisme de Forcalquier sur le territoire de la commune de St Michel l'Observatoire.

**CONSIDERANT** que la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon est compétente en matière de tourisme.

n° 2019/17

**Objet : BUREAU TOURISTIQUE DE ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – Convention avec l'office du tourisme de Forcalquier (SUITE)**

Après en avoir délibéré,  
A la majorité avec 24 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

*Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

  
Jacques DEPIEDS.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 29/03/2019  
Reçu en préfecture le 29/03/2019  
Affiché le  
ID : 004-200071025-20190322-2019\_18-DE

## *Délibération du Conseil de Communauté*

Séance du 22 mars 2019

n° 2019/18

**Nombre de membres :**

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 35

▪ **Date de la convocation :**

Le 15/03/2019

▪ **Date d'affichage :**

Le 15/03/2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-deux du mois de mars à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Mane, à la salle polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Brigitte MOYA, Déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES  
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude-CLAEYS, Délégués de BANON  
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN  
M. Patrick SICCARDI, Délégué de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE  
M. André BOUFFIER, Déléguée de MONTJUSTIN  
M. Patrick CECCHINI, Délégué de MONTSALIER  
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS  
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, M. Bernard GIORGI, Délégués de REILLANNE  
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST-DES-BROUSSES  
M. Raymond LE MOIGN, M. Gérard LAPORTE, Délégués de REVEST DU BION  
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE  
Mme Mireille BOR, M. Daniel VASSEUR, Délégués de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX  
M. Pascal DEPOISSON, Délégué de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE  
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Hélène DESPAGNE a donné pouvoir à M. Michel JACOD  
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS  
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Muriel LAVAUT a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR  
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. Pierre POURCIN  
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL  
M. Emmanuel GONZALEZ-GARCIA a donné pouvoir à Mme Mireille BOR  
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle BERTIN

**Objet :** TRANSPORT SCOLAIRE – Convention avec le Syndicat Intercommunal de transport des élèves du carrefour Bléone-Durance

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

CONSIDERANT la demande du Syndicat intercommunal de transport des élèves du carrefour Bléone / Durance.

CONSIDERANT la compétence transport scolaire assurée par la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT la nécessité de conventionner avec le Syndicat intercommunal de transport des élèves du carrefour Bléone-Durance afin qu'elle puisse régler la participation d'un élève pour un montant de 60,63 € pour l'année 2017/2018.

n° 2019/18

**Objet : TRANSPORT SCOLAIRE – Convention avec le Syndicat Intercommunal de transport des élèves du carrefour Bléone-Durance (SUTTE)**

Après en avoir délibéré,  
A la majorité avec 30 voix pour et 5 abstentions.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec le Syndicat intercommunal de transport des élèves du carrefour Bléone-Durance

*Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

*Depteds*  
Jacques DEPTEDS.